

BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

JUIN 2021

Tél: 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com www.rebenacq.com

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES



Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h les dimanches 20 et 27 Juin.

Une organisation spécifique sera mise en place pour procéder aux deux votes dans le respect des consignes sanitaires.

Nous vous remercions de respecter la signalétique qui sera affichée.

Vous ne pouvez pas vous déplacer le jour des élections?

Rendez-vous à la gendarmerie la plus proche pour effectuer votre procuration ou, comme indiqué au mois d'avril, le Ministère de l'Intérieur a lancé le 6 avril dernier la téléprocédure « Maprocuration » qui vise à simplifier la procédure d'établissement des procurations de vote.

- 1. Rendez-vous sur le site www.maprocuration.gouv.fr et authentifiez vous via FranceConnect.
- 2. Saisissez votre demande de procuration
- 3. Rendez-vous dans une brigade de gendarmerie ou un commissariat de police pour faire valider votre procuration
- 4. Une fois que vous avez reçu la confirmation par courriel que votre procuration est validée par les forces de l'ordre et la mairie, informez votre mandataire qu'il pourra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

En raison de la simultanéité des élections départementales et régionales, la mairie est à la recherche d'assesseurs bénévoles pour les bureaux de vote sur les créneaux suivants :

- > 11h20-14h40 le dimanche 20 juin
- 11h20-14h40 ou 14h40-18h le dimanche 27 iuin.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie si vous souhaitez être volontaire.

Condition pour être assesseurs : Être électeur sur la commune, être vacciné ou avoir réalisé un test PCR ou antigénique dans les 48H qui précédent les élections ou réalisé un autotest fourni par la mairie avant le scrutin, Merci

Pensez à vous munir de votre carte électorale ou d'une pièce d'identité et de votre stylo



RAPPEL FLANERIE MUSICALE A REBENACQ

N'oubliez pas de réserver votre journée du 7 août pour participer à cet évènement festif organisé par le Foyer rural en collaboration avec la Mairie, la CCVO et le Pays d'Art et d'Histoire. Programme détaillé dans le prochain numéro d'Amassa!

Ramassage des ordures

Déchets ménagers :

tous les vendredis



Tri sélectifs :

Vendredi 18 Juin

A VENDRE

L'ancien chapiteau (10*8 m) du comité des fêtes de Rébénacq est mis en vente par la mairie . Il n'a pas été utilisé depuis 2017, et n'est pas utilisable en l'état, le visa d'un controleur agrée est necessaire. Toute personne intéressée peut faire une offre en prenant contact avec la mairie.

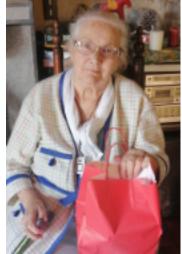


Anniversaires de nos aînés

Le mois dernier nous avons fêté l'anniversaire de 5 de nos aînés :



Mathieu AMIGO



Simone GUEDOT





Léontine CAZAJOUS



Fernand GUEDOT

AMASSA_2021_06

Plan canicule

Ce dispositif mis en place par les services de l'État est destiné à faire face à des risques encourus par les personnes âgées, handicapées, en situation d'isolement, ainsi que les personnes vulnérables lors d'événements climatiques exceptionnels.

A ce titre, et comme le prévoit la loi du 30.06.2004, en cas du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence canicule par la préfecture, un contact sera mis en place avec les personnes s'étant inscrites (par téléphone au 05.59.05.54.63 ou en complétant le bulletin ci-dessous) afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin (visites, appels...).

L'intéressé peut demander la radiation de son inscription sur le registre.

Rappel des n° d'urgence :

15 : SAMU 18 : Pompiers

115 : Urgence sociale (anonyme et gratuit)

Demande d'inscription sur le registre Plan Canicule

A retourner à : Mairie - 2 place de la Mairie - 6426	60 RÉBÉNACQ	Téléphone : 05.59.05.54.63
Je soussigné(e) :		
Nom :		
sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.		

Fait le:

Signature:

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Elles font l'objet d'un traitement informatique uniquement destiné à aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif permanent et général d'alerte à la population dit «•Plan Communal de sauvegarde•» (PCS) et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité. Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Maire de REBENACQ Les destinataires des données recueillies sont le Maire, les agents du service de prévention des risques et de gestion de situation de crise de REBENACQ, ainsi que, sur sa demande, le Préfet. Conformément à la loi n°78-17 •«•Informatique et Libertés•» modifiée , vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier à Mairie, 2 place de la Mairie, 64260 REBENACQ ou par courriel à mairie@rebenacq.com

Commission élargie!

Les membres du conseil municipal ont pour projet, pour l'année 2022, de moderniser l'aire de jeux de la place de la Bielle.

Vous êtes, en tant qu'utilisateurs de cet espace, avec vos enfants, ou petits-enfants, les plus à même d'orienter nos choix (quelles sont les jeux à privilégier, à retirer, etc.).

Pour ce faire, nous vous proposons de mettre en place une commission communale élargie. Compte-tenu des conditions sanitaires, nous nous devons de limiter les places pour la tenue des réunions à 6 personnes supplémentaires. Aussi, les personnes intéressées sont priées de se faire connaître par mail à l'adresse suivante :

contact@rebenacq.com ou en mairie (05.59.05.54.63)

AMASSA_2021_06 3

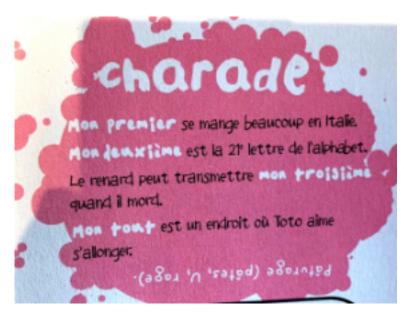
Mariage

Samedi 15 mai a eu lieu le mariage civil et religieux d'**Emma Pargade et Ludovic Belgodère**. Comme dit le dicton « mariage pluvieux mariage heureux ». Nous leur souhaitons nos meilleurs vœux de bonheur.





LE COIN DES ENFANTS - LE COIN DES ENFANTS - LE COIN DES ENFANTS





AMASSA_2021_06 4